

protection du cardinal que Cinq-Mars avait obtenu le poste de maître de la garde-robe, et ce fut de son consentement que la charge de grand-écuyer lui fut déferée. Le titre de *M. le Grand* était alors ambitionné par cette haute domesticité royale qui avait hérité des charges du système de la féodalité. C'étaient de nobles services ! Le jeune de Cinq-Mars, puîné du marquis d'Effiat, et enfant de quinze à seize ans, aimable, vif, passionné, volontaire, à la chevelure bouclée et attrayante, fut donc placé auprès de Louis XIII, par Richelieu, comme une distraction pour le roi, et comme un moyen de connaître les plus secrètes pensées du monarque. *M. le Grand*, favori choyé et compagnon de toutes les heures, finit par s'engager dans cette vive et constante opposition de la noblesse et des partis de cour. Le principal meneur était ce Gaston d'Orléans, frère du roi, mauvaise tête, médiocrité tracassière, qui jetait les siens dans des routes où il les abandonnait ensuite lâchement, après les avoir compromis.

Un autre ennemi du cardinal-ministre, c'était François-Auguste de Thou, qui se rapprocha de Cinq-Mars et qui espérait organiser avec lui un mouvement contre Richelieu. *M. le Grand*, trop jeune encore, n'eût été premier ministre que de titre et de nom ; le maniement des affaires serait passé aux mains de de Thou, homme grave et sensé, fils de l'historien, et ami des parlementaires.

Voilà comment *M. Capefigue*, dans son ouvrage sur *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le règne de Louis XIV* (1), expose l'union de Cinq-Mars et de François-Auguste de Thou. Le même historien, qui bien des fois, et notamment en cette occasion, s'est éclairé de pièces inédites, raconte assez en détail la fatale péripétie du drame. Il a rédigé son texte d'après quatre relations diverses qui existent à la bibliothèque du roi, et dont voici les titres :

1^o Extrait d'une lettre écrite de Lyon par un nommé Amiot, (manuscrit).

(1) Paris, Dufey, 1856, 8 vol. in-8°. — Voir le tome VI, pag. 105-124.